

# Association des Amis du Rayol-Canadel

## Compte-rendu de l'AG du 17 juillet 2019

L'Assemblée générale a été convoquée pour le 17 juillet 2019 à 17h30 dans la salle des fêtes de la mairie. Les participants ayant signé la feuille de présence sont au nombre de 90, auxquels s'ajoutent deux pouvoirs attribués au secrétaire général, Jean-Michel Cornudet. Le quorum est suffisant pour que l'Assemblée Générale puisse valablement délibérer.

Le Président Sébastien Givelet ouvre la séance à 17h35 et rappelle l'ordre du jour:

- Rapport Moral de l'année 2018-2019,
- Rapport financier de l'exercice 2018,
- Election d'administrateurs,
- Point sur les affaires juridiques,
- Bilan du nouveau site internet et de la communication,
- Présentation du débat du 5 août 2019
- Elections municipales de mars 2020,
- Questions diverses.

L'ordre du jour sera suivi de la présentation « la naissance d'une station balnéaire »

### 1. Rapport moral de l'année 2018-2019.

Le président aborde son rapport moral en constatant que malgré nos efforts, les tentatives de concertation avec la mairie sur le développement de la commune sont restées vaines et nous ont entraîné à des actions contentieuses.

Par ailleurs, nous avons refondu notre site internet, créé une lettre d'information et refondu la plaquette de présentation de notre association.

De plus, en prévision des élections municipales de mars 2020, nous organisons un débat avec nos adhérents le 5 août prochain pour rassembler nos idées sur l'avenir de notre commune. Nous souhaitons qu'un nombre maximum d'adhérents y participent.

Le Président soumet son rapport moral au vote de l'Assemblée. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

### 2. Rapport financier de l'exercice 2018.

Le trésorier Guy Cioffi présente les comptes de l'exercice 2018.

Il aborde les cotisations qui se montent à:

- pour les membres actifs, 25€
- pour les couples, 30€
- pour les membres bienfaiteurs, 50€ ou plus.

Malgré le déficit de l'année 2018 dû à des frais d'avocat importants et au coût de la refonte du site internet, les cotisations de l'année 2020 restent inchangées. Au cas où en 2020 il y aurait des dépenses importantes, nous vous en informerons et vous demanderons éventuellement un appel aux dons.

- Les recettes de l'exercice se montent à 4172,93€, principalement les cotisations des adhérents.
- Les frais de fonctionnement se montent à 1228,82€, à un niveau très voisin de ceux de 2017 et de 2016.
- Les frais professionnels se montent à 259,60€, en nette diminution par rapport aux années précédentes.
- Les frais exceptionnels atteignent 6275,60€ dus pour 2400€ à des frais de justice et 3875,60€ au coût de la refonte du site internet. Ils étaient de 3720€ en 2017, et 1377,53 en 2016.
- Au total le résultat de l'exercice 2018 se monte à -3591,09€, contre -855,92€ en 2017 et +1775,86€ en 2016.
- La trésorerie disponible reste d'un bon niveau à 30 523,75€ alors qu'elle se montait à 34 092,84€ fin 2017.

Le président soumet les comptes de l'exercice 2018 au vote de l'Assemblée générale: Ils sont approuvés à l'unanimité.

### **3. Election d'administrateurs.**

Deux mandats d'administrateurs arrivent à échéance: ceux de Jean-Yves Detaille et de Guy Cioffi. Ils sont proposés à renouvellement.

L'Assemblée générale vote leur renouvellement à l'unanimité.

Deux postes sont devenus vacants suite aux démissions de Michèle Nalin-Duvillier et de Philippe Galais. Il vous est proposé de confirmer le mandat de Michel Duboc qui avait été coopté par votre conseil d'administration fin 2018. Un poste restant vacant.

L'Assemblée générale vote à l'unanimité la confirmation de Michel Duboc.

Des hommages sont rendus à Michèle Nalin-Duvillier et à Philippe Galais pour leur implication pendant de nombreuses années aux activités du Conseil d'administration de notre association.

### **4. Point sur les affaires juridiques.**

Nous avons lancé un recours devant le tribunal administratif contre le PLU sur deux points: le centre village et le petit port. Le tribunal ne nous a pas suivi et nous avons perdu. Pour le petit port, une autre association qui a perdu comme nous, s'est pourvue en appel.

La municipalité a lancé un réexamen du PLU le 18 décembre 2018, notamment sur le devenir de l'ancienne carrière.

### **5. Bilan du nouveau site internet et de la communication.**

Trois vecteurs de communication sont utilisés:

- le site internet qui a été complètement refondu et qui est ouvert à tous. Il comporte quatre chapitres de rubriques: l'Association, nos actions, la documentation, et les informations pratiques.
- les lettres d'information qui sont envoyées par internet et sont réservées aux adhérents. 14 lettres ont été publiées depuis février 2018
- la plaquette qui sert à présenter notre association notamment en vue d'élargir le nombre des adhérents.

### **6. Présentation du débat du 5 août 2019.**

En vue des prochaines élections municipales, nous souhaitons tenir un débat réservé à nos adhérents pour remettre à plat notre vision du devenir de notre village. Il aura lieu dans la salle des fêtes de la mairie du Rayol-Canadel à 17h30. Ses conclusions serviront de base pour annoncer aux candidats aux prochaines élections municipales nos souhaits pour l'avenir.

### **7. Elections municipales.**

En mars 2020, auront lieu les élections municipales. Il est important qu'un maximum d'entre nous s'inscrive sur les listes électorales de notre commune pour influencer sur cette élection de grande importance.

### **8. Questions diverses.**

Le Président donne la parole à la salle pour des questions: sont abordées successivement:

- les zones de mouillage dans les baies du Rayol et du Canadel,
- la protection des plages,
- les éboulements sur les hauts du Canadel,
- les travaux d'arrière plages tant au Rayol qu'au Canadel,
- le petit marché du Canadel,
- le devenir du Tropicana sur la plage du Canadel.

Vers 18h45, l'ordre du jour est épuisé. Le Président remercie les adhérents présents de leur fidélité. Il présente avec Michel Duboc une série de diapositives contant l'histoire du Rayol Canadel depuis la fin du 19ème siècle jusqu'à nos jours. Puis les adhérents sont invités à un apéritif pour un échange amical entre nous.